

<http://www.snetap-fsu.fr/Credits-CHSCT-pour-l-annee-2017.html>



Crédits CHSCT pour l'année 2017

- Les Dossiers - Santé et Sécurité au Travail -

Date de mise en ligne : vendredi 16 décembre 2016

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

[La note de service](#) qui est sortie permet de demander des crédits au [CHSCT M](#).

Les CHSCT-REA (régionaux de l'enseignement agricole) sont peu nombreux à demander ces crédits ... ce qui est contraire à notre volonté de les voir être les référents en Santé sécurité au travail.

Les CHSCT-REA doivent donc mettre cette demande à l'ordre du jour en ayant, bien-sûr, préparé des propositions (si votre CHSCT est passé il est quand même possible de faire un dossier) :

Les sujets pouvant faire l'objet de la demande sont **les RPS** (risques psychosociaux)

Cette question des RPS dans les établissements concerne tout particulièrement les CHSCT REA. En effet, dans la note de service sortie le 29 juillet 2014 , les représentants [FSU](#) du CHSCT ministériel ont obtenu que les démarches entreprises dans les [EPL](#) (diagnostic, plan d'actions) soient présentées devant le CHSCT régional !